



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

Réunion du conseil d'administration

Date et heure : Jeudi 1^{er} décembre 2005, 19h

Lieu : Téléphonie Skype, 4 postes : Gatineau, Montréal, Rive Nord et Rive Sud

Liste des participants

Nom et Prénom	Titre	Présence (P) ou absence (A)
Géraldine Wickert	Présidente	Présente
Bernadette Buttiens	Vice-Présidente	Présente
Line Laviolette	Secrétaire	Absente
Mado Samson	Rep.formateurs	Présente
Sabine Barbier	Rep.parents	Présente
Chantal Roussy	Rep.professionels	Présente
Yvon Blais	Dyn'info-médias	Présent
Ruth Mailhot	DNP Anglais	Absente
Guilhème Pérodeau	Subventions	Présente
Véronique Chantal	Administratrice	Présente
Julie Wolfe	Administratrice	Absente



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

Ordre du jour Sujet	Procès-verbal Discussion-Conclusion	Tâches-Actions /personnes
1. Ouverture de la réunion, mot de bienvenue	Après toutes les manipulations à réaliser à cause du système de connexion Internet, la présidente salue et remercie tous les membres présents, par clavardage Skype étant données les difficultés de son et l'impossibilité de faire fonctionner la téléphonie. Nous inaugurons donc avec la première réunion de CA par CLAVARDAGE de l'histoire de l'association.	
2. Lecture de l'ordre du jour-Ajouts et adoption	Sabine propose, Véronique seconde	



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

<p>3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 30 sept 2005</p>	<p>On doit insérer un point 7 « Recherche » et un point 8 « Relations avec l'association française ».</p> <p>Le point 10, devenu 11, s'appelle « Estimé pour la reproduction du livre vert »</p> <p>Point 12 (devient point 13) : tarif des ateliers, devront être augmentés pour septembre 2006, à discuter à la réunion d'été</p> <p>16 devient 17. Colloque à Lille en oct et papier officiel à attendre pour le colloque Canada</p> <p>Étant donné que la réunion se déroule par clavardage (problèmes techniques), on devra faire les révisions nécessaires et reporter l'adoption du procès-verbal à la prochaine réunion. Proposé par Géraldine appuyé par Yvon.</p>	<p>Révisions au PV et présenter à nouveau au CA pour la prochaine réunion</p>
<p>4. Suivi des points du CA du 30 sept 05</p>	<p>1- Cadre financier et fonctionnement interne 2- Relations avec l'association française 3- Estimés pour la reproduction des livres verts : Géraldine a reçu un estimé de l'U d'Ottawa, on en reparle au point 8. Géraldine a transmis à Régis, Vice-Président en France, les estimés récoltés ici; il les comparera avec leurs estimés. Lors de la rencontre par téléphone au SAP, Régis a aussi proposé l'option de nous partager le fichier informatisé afin de nous aider à la reproduction ici, afin d'économiser les frais de port et de douane. Tous les autres suivis sont déjà à l'Ordre du jour, seront discutés</p>	



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
 Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

<p>5. Date de fin d'accès au site privé pour les membres non-actifs</p>	<p>Géraldine propose qu'on retire les membres non-actifs juste avant d'envoyer le premier Dyn'Info virtuel au lieu d'attendre en janvier comme discuté précédemment car il y aura des liens avec les infos du site Internet, à récupérer avec nom d'utilisateur et mot de passe. Donc, membres inactifs à retirer du site privé avant l'envoi du Dyn'Info. Pour les autres années, l'accès au site privé sera assuré de septembre à août, comme pour le membership. Proposé par Géraldine, secondé par Guilhème.</p>	<p>Webmestre s'il vous plaît</p>
<p>6. Comité pour les règlements intérieurs (recommandations de l'aga)</p>	<p>Suite aux recommandations des membres lors de l'AGA, il faudrait revoir les règlements internes. Il faudrait mandater un comité avec des membres du CA qui y travailleront. Y a-t-il des volontaires? Yvon, Bernadette et Géraldine se portent volontaires, mais aucun de ces membres ne pourra débiter ce travail avant juin 2006. Ce comité est proposé par Yvon, secondé par Sabine</p>	<p>Comité de travail pour les règlements internes : Bernadette Géraldine Yvon Le comité se mettra en branle environ en juin 2006</p>
<p>7. Subventions</p>	<p>Guilhème a commencé à réfléchir à comment aller chercher des subventions. Plusieurs actions à entreprendre en parallèle : 1 : accréditation pour bénéficier de subventions de l'agence régionale santé (ancienne région régionale), ce qui donne une accréditation en tant qu'association. Ça ne donne pas de sous directement, mais peut-être dans un 2ème temps (à clarifier pour les sources possibles de financement alors disponibles 2 : Faire une liste de Fondations qui pourraient être intéressées à subventionner des activités 3 : Développer un plan d'affaires. On a déjà des éléments : il faut décrire les objectifs, la mission, la clientèle, les services offerts, et pourquoi on veut de l'argent, échéancier et identification des besoins urgents avec priorisation Guilhème peut essayer d'avoir de l'aide de l'Université</p>	<p>Comité plan d'affaires : Véronique Sabine Guilhème Géraldine. Plan général de travail : Décrire : les objectifs la mission la clientèle les services offerts les raisons pour le besoin de financement échéancier identification des besoins urgents avec</p>



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

	<p>C'était un résumé des réflexions de Guilhème... après sa recherche d'informations</p> <p>Géraldine indique que tous les membres du CA pourraient communiquer avec Guilhème si vous avez d'autres pistes pour trouver tous les endroits possibles pour aller chercher de l'argent : compagnies, organismes charitatifs, Air Canada, Zellers, Véronique avait parlé de la Fondation Lucie et André Chagnon.</p> <p>Les membres du CA félicitent Guilhème pour son canevas de travail. Tout le monde est d'accord avec le "canevas" général de travail monté par Guilhème.</p> <p>Il faut former un comité plan d'affaire :</p> <p>Les volontaires sont Véronique, Sabine, Guilhème et Géraldine sur le comité plan d'affaires.</p> <p>Comité proposé par Yvon, secondé par Mado</p>	priorisation
8. Nouvelles du SAP.	<p>Nouvelles du SAP :</p> <p>Géraldine a envoyé à tout le monde hier soir sa première partie du résumé du SAP. Elle aurait voulu avoir tout fini ce soir, mais est désolée.</p> <p>Géraldine suggère que tout le monde lise son résumé actuel et que chaque personne envoie du feedback, questions, commentaires...</p> <p>Le tout pourra être discuté plus en détails au prochain CA de vive voix.</p> <p>Un point particulier qui a été discuté au SAP est la révision</p>	Tous les membres du CA liront les documents résumés du SAP fournis par Géraldine, et feront parvenir leurs commentaires et questions à Géraldine avant le prochain CA, durant lequel ces questions seront discutées de vive voix.



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

des carnets d'animateurs qui seront tous refaits. Donc, Géraldine et Yvon travaillent déjà à remettre en page les carnets pour les animateurs canadiens. Il y a toujours des différences individuelles entre les équipes d'animation (Bernadette et Mado ont adopté des différences dans l'horaire de présentation pour le A). Il faut continuer à s'assurer de l'uniformité du contenu, même si les modifications individuelles sont acceptables pour que l'animation des ateliers soit confortable et adaptée aux besoins. On doit continuer à s'assurer aussi de cette uniformité avec les formateurs en France, et reconnaître que ce sont eux qui ont fourni les premières versions des carnets d'animateurs.

Donc, en France, l'atelier A a été modifié au SAP. Nous avons la nouvelle version. En général, on cherche à alléger le contenu au niveau du rythme. La révision de tous les carnets, donc de tous les contenus (pour refléter le travail amorcé en France au SAP) est un long chantier. On pourrait profiter du momentum actuel pour proposer nos suggestions et nos adaptations canadiennes. Tout n'a pas à être fait rapidement tout de suite, n'oublions pas qu'il y a tous les carnets.... A B Bbis, jusqu'à H. Mado, en tant que représentante des animatrices, aimerait recueillir les commentaires (en particulier pour le A et le B). Il n'y a pas d'échéancier de travail fixé comme tel pour ce travail, ce sera évolutif.

Géraldine vous demande de lire son résumé du SAP et de lui faire parvenir ses questions / commentaires.



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

<p>9. Relations avec la France-Convention</p>	<p>Pour les personnes qui ont lu le rapport du SAP et pour les personnes qui étaient présentes à la réunion par Skype avec la France, tout le monde sait que ça a été une réunion plutôt difficile. C'est difficile à discuter par écrit ce soir (clavardage), mais ce que Géraldine suggère, c'est qu'elle écrive un document qui explique l'historique de la convention proposée entre les deux associations, ce qui serait un bon récapitulatif pour notre CA qui grandit et aussi un mise au point pour le VP Français, dont la plupart des membres sont enthousiastes, confiants, etc. Nous aimerions une collaboration dans la confiance plutôt que dans la méfiance qui ressortait de la rencontre et de la convention, et basée sur un échange de services.</p>	<p>Géraldine écrira un récapitulatif de l'historique de la convention proposée entre l'Association La joie de parler – France et l'Association La joie de parler – Canada, document qui sera distribué à tous les membres du CA. Discussion à poursuivre au prochain CA.</p>
<p>10. Adresses email lajoiedeparler.com ou consultation sur le site</p>	<p>Information aux membres du CA concernant la configuration du compte de courriel @lajoiedeparler.com</p> <p>Ces adresses de l'association sont importantes, elles sont déjà publiques car ce sont les adresses qui vous identifient sur le site Internet... et elles protègent vos adresses personnelles. Mais comme elles sont sur le site, il faut apprendre à lever ces boîtes de courriel.</p> <p>Pour que ça arrive dans votre lecteur de courriel, configurer le compte avec serveur pop : mail.lajoiedeparler.com et serveur smpt : votre serveur avec votre fournisseur d'accès. Les membres du CA peuvent aussi avoir accès au courriel par une fureteur Internet (webmail).</p> <p>Il faut faire la différence entre vos propres boîtes de courriel La joie de parler, dont on vient de parler, et la liste de diffusion, qui n'a rien à voir avec ces boîtes.</p> <p>Géraldine nous enverra toute l'info mise à jour, et les membres n'auront qu'à cliquer pour accéder aux différentes choses.</p>	<p>Géraldine enverra l'info sur les boîtes de courriel aux membres du CA (aidée sans doute du webmestre)</p>



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

11. Points en suspens :	Fonctionnement interne Reproduction des livres et matériel Frais de port Bibliothèque de l'Association Règlements pour la recherche	Comité mandaté, travaillera en juin
12. La parole à chacun ...tour de table des nouvelles, des demandes etc.	Atelier de la CS des Mille Îles sera probablement reporté, à cause des moyens de pression du personnel. Sabine a commencé à travailler à l'IRD au programme Dys/Tac, et les collègues orthophonistes semblent intéressées. Il y aura un groupe de travail en DNP avec des enfants durant l'hiver. Guilhème indique que la Commission scolaire des Portages et l'Outaouais, en collaboration avec Claire Gagné du Centre de Santé de Gatineau, aimerait entrer en contact avec la direction du CAM (école Charlevoix) à Montréal pour examiner le modèle de service, ce qui est une démarche de réflexion pour le déploiement des services en Outaouais.	
13. Ajouts	Aucun	



Association La Joie de Parler
Libération de la parole par la libération du geste
Dynamique Naturelle de la Parole

Enregistrement auprès du ministère de la consommation et du commerce sous le numéro : 1337780

14. Date de la prochaine réunion	Vendredi 10 mars 2006, à 10h00 AM, à Gatineau (lieu exact à déterminer). La réunion du CA sera suivi de l'atelier D, vendredi soir 10 mars à 17h00 et samedi 11 mars.	
15. Clôture de la réunion	L'assemblée est levée, proposé par Véronique et secondé par Mado	